

REPÈRES

CONTROVERSE

Sur l'eugénisme, suite et fin

Pierre-André Taguieff est indigné parce que je me suis enfin résolu à répondre aux attaques qu'il me lançait depuis bientôt cinq années¹. Cependant, sa « réponse à Jacques Testart » ne répond à aucune des questions posées. Sur dix-sept pages, P.-A. Taguieff s'essaie à une classification des diverses formes d'eugénisme, avec « catégories définitionnelles » et « minimum notionnel » (p. 200), essai qui pourrait séduire en certains lieux académiques mais ne nous éclaire pas sur le débat annoncé. Rappelons-le : ce débat porte sur le tri des embryons par diagnostic préimplantatoire (DPI), permettant de détecter certaines caractéristiques génétiques et de choisir les embryons les mieux dotés afin de les transformer en enfants. Mon analyse² est tellement maltraitée par P.-A. Ta-

guieff que je la résumerai en quelques mots.

Dans le but d'assurer une efficacité acceptable (13 accouchements, ou 17 enfants nés, pour 100 traitements) la fécondation *in vitro* et transfert d'embryon (Fivete) s'est attachée à décupler le fonctionnement ovarien (10 ovules en moyenne par cycle féminin, mais parfois jusqu'à 80) afin de produire de nombreux embryons (5 en moyenne mais parfois plusieurs dizaines). Chaque essai de FIV génère donc suffisamment d'embryons pour dépasser potentiellement le plan procréatif d'une vie entière (1,7 enfant par famille) mais diverses raisons font que la plupart des embryons ainsi conçus ne deviendront jamais des enfants. Cependant, cette « production » pouvant être répétée plusieurs fois par an, c'est jusqu'à une centaine d'embryons qu'on pourrait soumettre à l'expertise génétique (DPI) dans la même période (une année) où le diagnostic prénatal (DNP) ne peut porter que sur un seul fœtus en développement dans l'utérus. J'ose avancer qu'il s'agit là d'un saut à portée qualitative, les critères habituels qui justifiaient l'élimination d'un fœtus unique étant alors débordés par de nouveaux critères d'exigence ou d'excellence. A l'appui de mon hypothèse d'une « purification génique » inexorable, j'avance les faits suivants : les embryons disponibles *in*

1. J. Testart, « Les risques de la purification génique. Questions à Pierre-André Taguieff », *Esprit* n° 199, février 1994, p. 178-184. P.-A. Taguieff, « Retour sur l'eugénisme. Questions de définition (réponse à Jacques Testart) », *Esprit* n° 200, mars 1994, p. 198-215.

2. J. Testart, *le Désir du gène*, Paris, François Bourin, 1992, rééd. Flammarion, coll. « Champs », 1994.

Repères

in vitro sont presque toujours en large excès par rapport au projet d'enfant ; ils sont aussi presque toujours en large excès par rapport au nombre de ceux qu'il est raisonnable de transférer dans l'utérus (au maximum trois) ; l'élimination des embryons « surnuméraires » en éprouvette n'engage aucun traumatisme physique des « géniteurs », ni de véritable dilemme psycho-éthique ; le souhait d'enfant exprimé par le couple n'est en rien altéré ou différé par le choix des « meilleurs » embryons ; le vieux fantasme d'enfant idéalisé trouve ainsi à s'exprimer ; des intérêts considérables sont en jeu pour les professionnels, certains industriels, et la politique de santé publique...

Ces techniques créent donc les conditions nécessaires et suffisantes pour que le refus du pire (grave handicap détecté chez l'unique fœtus par DPN) laisse place à l'élection du meilleur, et cette situation constitue une révolution éthique qui doit susciter vigilance, réflexion et décision.

A ces arguments, P.-A. Taguieff répond en s'élevant contre « l'intégrisme génomique », et prétend poursuivre le débat sans manifester aucune intention de comprendre enfin ce qui est dit. Pire, il aggrave ses insinuations en inventant une analogie entre mon discours et celui de l'extrême droite, qu'il persiste à nommer « nouvelle³ »... Naïf de la-

3. Selon Taguieff, Alain de Benoist dans *Éléments* (n° 76, décembre 1992) reprendrait « expressément à son compte » mes critiques. Qu'on en juge : « On ne peut donc qu'être en désaccord avec le chef de file du camp abstentionniste, Jacques Testart... », écrit mon supposé soutien qui défend son point de vue avec des arguments absolument identiques à ceux de P.-A. Taguieff. Ainsi Alain de Benoist (Robert de Herffe pour les intimes, dont je ne suis pas) souhaite « distinguer les domaines » de l'eugénisme, et c'est chose faite grâce à la présente classification de Taguieff ; il s'indigne de mon attitude relevant « de la démission médicale ou de l'obscurantisme », deux fautes dénoncées aussi par P.-A. Taguieff... Dans ce même

laboratoire, je croyais absente cette façon de débattre dans les milieux intellectuels que je m'obstine à respecter... Taguieff voit quatre espèces d'eugénisme que nous sommes censés ignorer. Il y aurait d'abord « l'imaginaire eugénique », c'est-à-dire l'aspiration à une descendance de bonne qualité ; puisqu'il recouvre aussi l'interruption médicale de grossesse en cas de fœtus anormal, cet imaginaire-là a bien les pieds sur terre... mais il s'agirait seulement d'un « parfum d'eugénisme » puisque les enfants atteints de ces maladies ne se reproduiraient pas, même si on les laissait vivre (p. 207). Vient ensuite « l'intention eugénique » : celle-ci motive l'« acte thérapeutique comme l'IVC après diagnostic prénatal » (p. 203), mais « n'implique nullement que l'acte ait réellement des conséquences eugéniques »... J'avoue ne pas saisir ce qui ferait la différence entre ces deux premières formes d'eugénisme. Taguieff décrit ensuite un eugénisme du troisième type recouvrant les « pratiques eugéniques » comme la stérilisation ou l'abstention de procréation et cela, encore une fois, quelles que soient les conséquences réelles de ces pratiques. Voilà trois classes qui n'en font qu'une, et qui s'opposent ensemble à la quatrième, animée par une « idéologie politique

éditorial, le gourou du Grece félicite d'ailleurs ce dernier en caractérisant le « péril eugénique » comme relevant de ce que Pierre-André Taguieff a très justement appelé « une persistante phobie idéologique et lexicale »... C'est aussi dans la même revue (p. 7 à 13) que je m'honore d'être cloué au pilori par Yves Christen, lequel me reproche mon « absolu immoralisme » et développe un singulier raisonnement : « Alors que l'eugénisme était hier une contrainte imposée par les intellectuels et dévolue par l'État, il est aujourd'hui réclamé par le peuple [...]. La volonté populaire se situe toujours plus en rupture avec le monde des élites »... On aimerait que Taguieff prenne position au regard du mélange opportuniste de scientisme et de populisme revendiqué ainsi par la « nouvelle droite ».

implicite » ayant le projet d'améliorer l'humanité, « définition forte de l'eugénisme » où Taguieff obmet « le tri d'embryons devenu obligatoire ». Là encore on comprend mal ce qui permet de laisser croire que tout projet implicite d'amélioration génétique devrait obliger les individus. Pour ma part, j'ai toujours, et volontairement, situé la perspective du DPI dans un univers non autoritaire car le problème des techniques devient mineur dès qu'il y a abolition du droit des citoyens (le génocide n'exige aucune technologie généticienne). Finalement cette leçon sur les « questions de définition » de P.-A. Taguieff risque d'aggraver la confusion sans offrir de nouveaux repères.

Est-ce sacrifier le génome que ne pas souhaiter l'élimination des « mauvais » gènes dans les situations où ils ne provoqueront pas la maladie, comme c'est le cas des porteurs hétérozygotes du gène d'une maladie récessive ? Taguieff semble approuver Axel Kahn qui s'est justement élevé contre cette tentation, mais il n'a pas compris que c'est « par humilité », comme il l'a dit lui-même, que le généticien est amené à soutenir une telle attitude. Si le génome était aussi aisément déchiffrable qu'une partition pour piano, mais surtout si on en maîtrisait toutes les notes, justes et fausses, et qu'on puisse prévoir toutes les conséquences de ses modifications, la volonté de n'y pas toucher pourrait effectivement relever d'un « intégrisme génomique ». Mais Taguieff semble ignorer que, comme tout un chacun, il est porteur de plusieurs gènes de maladies graves, et que ces gènes « défectueux » possèdent des vertus qui amènent à nuancer leur dangerosité. Ainsi pour trois maladies graves, la thalassémie, la maladie de Tay Sachs et la mucoviscidose, on estime que le gène coupable, s'il est présent en un seul exemplaire permet, pour les deux premières, de

résister respectivement au paludisme et à la tuberculose et, pour la dernière, de vivre plus longtemps que la moyenne des personnes non porteuses du « mauvais » gène... Il ne s'agit donc pas de « considérer le génome humain comme... un dépôt, un trésor, un capital fixe » (p. 202) mais d'admettre que nos connaissances en génétique, malgré leur récente et bruyante progression, sont bien trop fragmentaires pour qu'on puisse raisonnablement s'autoriser à jouer avec le génome. « Dans la perspective non magique, le risque doit être analysé et, si possible, contrôlé : vouloir l'éliminer, ou l'éviter à tout prix, ce serait vouloir mettre fin au progrès de la connaissance » (p. 213). Cette phrase mérite qu'on s'y arrête, non parce qu'elle recèlerait une pensée originale mais au contraire parce qu'elle s'appuie sur des clichés usés, en prétendant se hisser au niveau d'une démonstration. D'abord en déguisant le scientisme en « perspective non magique », alors que la véritable pensée non magique est celle qui refuse les illusions du bonheur par la science autant que les illusions du bonheur dans l'au-delà. Ensuite en présentant la volonté d'éliminer le risque comme atteinte impie au « progrès de la connaissance », c'est-à-dire à la perspective magique de la science. Surtout, comment accepter de confondre l'usage d'une technique, en l'occurrence le DPI, avec un objectif de connaissance ? En quoi l'identification-élimination d'embryons atteints de telle ou telle tare apporte-t-elle à la connaissance de l'humanité ? Taguieff semble aussi ignorer les pratiques des Centres d'étude et de conservation du sperme (Cécos) : après s'être référé à cet organisme, il ajoute que « l'eugénisme n'apparaîtrait qu'avec [...] la mise en place d'un contrôle rationnel de la procréation visant la réduction maximale de la part du hasard dans les naissances (p. 201) ». C'est exactement ce que

proposent, ce qu'imposent, les Cécoc avec leur « appariement de couples reproducteurs⁴... Cette ignorance des pratiques médicales se confirme à l'occasion des exemples produits pour mettre en scène l'eugénisme du deuxième type. Nous ne développerons par le recours gravement impropre au verbe « réimplanter » pour qualifier le transfert d'un embryon dans l'utérus⁵. Mais l'incompréhension que Taguieff démontre des risques du diagnostic préimplantatoire est éclairée par la définition qu'il en donne : « diagnostic d'une maladie héréditaire sur un embryon... avant que ne soit éventuellement réimplanté ledit embryon... » (p. 204). S'il n'y avait qu'un seul embryon comme l'affirme Taguieff, le risque eugénique serait à peine supérieur à celui qu'implique le diagnostic prénatal, c'est-à-dire qu'il serait à peu près nul et que la « critique testartienne » (merci pour ce qualificatif qui rime avec kantienne !) n'aurait pas d'objet. J'ai rappelé plus haut que la situation est objectivement très différente et je m'étonne que Taguieff soit ici moins bien informé que le Comité national d'éthique, ou les parlemen-

4. Depuis plus de dix ans, les Cécoc ne se contentent plus de choisir, pour chaque femme inséminée, le donneur le plus ressemblant à leur conjoint stérile. A cet appariement de l'apparence ils ajoutent des critères d'appariement génétiques afin de procéder à « des croisements artificiels médicalement dirigés ». Sur cette pratique, première manifestation d'un eugénisme moderne, bienveillant et supposé savant, voir J. Testart, *le Désir du gène*, *op. cit.*, p. 116-122.

5. L'implantation est le phénomène physiologique par lequel l'embryon se niche dans la muqueuse utérine, à partir du septième jour après la fécondation. Ce phénomène complexe ne peut survenir qu'une seule fois, aussi n'y a-t-il jamais de « réimplantation ». Surtout, ce phénomène ne peut être confondu avec le banal transfert d'un embryon dans l'utérus au cours d'un acte gynécologique, le plus souvent deux jours après la fécondation. Nul ne peut implanter (et *a fortiori* réimplanter) l'embryon, malgré la volonté démiurgique qui anime la médecine « de pointe ».

taires, ou une quelconque personne soucieuse de comprendre. Dès qu'on sait que le DPI portera simultanément sur de nombreux embryons, on ne peut plus assimiler le DPI à un DPN précoce, mais on doit lui reconnaître un pouvoir eugénique singulier. Cette singularité du DPI était fortement soulignée dans mes « Questions à P.-A. Taguieff⁶ » et c'est elle qui justifie le débat sur le diagnostic préimplantatoire.

Après avoir rappelé ce qu'est le DPN, P.-A. Taguieff déclare encore : « Il en va de même pour la sélection par le diagnostic préimplantatoire... » (p. 205). Si cela était exact, il n'y aurait effectivement aucune raison d'ouvrir un débat spécifique au DPI. Ajouter que « nul biologiste, aujourd'hui, ne propose une planification autoritaire de la procréation humaine, ni une artificialisation intégrale et contraignante de celle-ci » (p. 206) n'est en aucune façon un argument pour laisser faire, au risque que cela arrive. Ce n'est pas là « se lancer dans le procès d'intention », pas davantage en tout cas quand on s'inquiète de l'accumulation des déchets radioactifs par l'usage des centrales nucléaires. Taguieff pose une « question volontairement naïve » sur l'application du principe de responsabilité vis-à-vis des générations futures, lequel nécessiterait de léguer un patrimoine génétique non dégradé. On aurait souhaité qu'il démontre que la « dégradation génétique » est plus qu'un fantasme, démonstration à laquelle nous l'avions invité mais qu'il préfère évacuer. De plus, la perspective du nouvel eugénisme nous paraît correspondre au souhait d'améliorer, plutôt que de maintenir, le statut génétique, même si ce souhait reste largement illusoire.

Prenons l'exemple d'un couple à risque de transmettre la mucoviscidose et ayant eu recours à la fécondation en laboratoire pour s'assurer

6. *Esprit*, février 1994, *op. cit.*

d'une grossesse exempte de cette pathologie. Si, après avoir éliminé les embryons homozygotes pour la mucoviscidose, il nous reste trois embryons hétérozygotes et trois autres indemnes de la mutation⁷, ne pas en tenir compte pour le choix des embryons à transférer dans l'utérus ne relèverait-il pas de cette « volonté théologico-métaphysique » que Taguieff exècre ? Car on ne comprend pas ce qui fait dire à un rationaliste de la trempe de Taguieff que l'élimination des hétérozygotes est « moralement condamnable ». Puisque la complexité des relations du génome avec l'environnement, comme notre ignorance quasi absolue à ce sujet, ne semblent pas effleurer ses certitudes, comment peut-il justifier le risque pris avec la santé de la descendance en laissant ainsi transmettre un mauvais gène dans la lignée ? Rappelons-lui ses propres énoncés : « l'affirmation de l'intouchabilité du génome humain n'est pas seulement une position morale, elle indique une méthode de salut. Celle que l'on rencontre dans le naturalisme mystique... » (p. 214).

Au-delà des gènes réputés indésirables, sans qu'on puisse encore en connaître tous les effets, chaque jour apporte à l'énumération de nouveaux « facteurs génétiques de risque ». Il s'agit là d'innombrables éléments informatifs dont l'expression dépend d'autres éléments organiques, et surtout de facteurs d'environnement, si bien que leur effet n'est prévisible que théoriquement, et seulement au plan statistique. Ces facteurs de risque, abondants chez tous les vivants, seraient impliqués dans toutes nos

7. Dans le cas d'une maladie récessive comme la mucoviscidose, c'est la présence de deux gènes mutés chez le même individu (homozygote) qui induit la maladie tandis que la présence d'un gène normal et d'un gène muté fait de l'individu (hétérozygote) un « porteur sain », susceptible de transmettre le gène muté à sa descendance.

pathologies mais aussi dans notre personnalité entière ; ils expliqueraient pourquoi nous sommes chacun différents, et pourquoi nous sommes tous mortels, car, comme l'a dit Woody Allen, « La vie est une maladie mortelle sexuellement transmissible »... Puisque certains de ces gènes commencent à être identifiés, il va être bientôt possible de qualifier des embryons comme étant « à risque » pour le diabète, le cancer du côlon, l'asthme ou la myopie. Par quel intégrisme génomique résisterait-on à la logique hygiéniste qui incite à choisir les embryons les mieux dotés ? Qu'appellerons-nous un embryon « normal » puisque tous sont tarés à des degrés divers et pour des caractéristiques variées ? Peut-être comprend-on mieux alors la différence intrinsèque entre DPN et DPI, et sa portée eugénique.

Taguieff écrit que « les valeurs individuelles, en cours dans les démocraties pluralistes, opposent une barrière résistante devant toute tentative d'inscrire dans la loi des mesures inspirées par le vieux programme d'eugénique négative... » (p. 207). Peut-être, mais le problème n'est pas de légaliser des mesures eugénistes, il est de les interdire et donc d'inscrire dans la loi des règles qui permettraient d'empêcher les dérives du DPI. Outre sa conception simpliste du génome, Taguieff ne semble pas apercevoir les intérêts en jeu dans cette aventure, comme s'il s'agissait seulement d'une relation entre souffrance et pouvoir de guérir. De récentes affaires évoquent clairement le rôle de l'argent pour certains professionnels⁸ mais ces mini-scandales, dont on ne voit que la partie émergente, appellent au moins deux commentaires. D'abord qu'il n'y aurait pas de tels enjeux pour les

8. F. Nouchi, « Les pouvoirs publics veulent une transparence des recherches sur le génome humain », *le Monde*, 24 mars 1994.

Repères

généticiens s'il n'y en avait de plus gros encore pour les industriels. Ensuite que le généticien n'est pas, *a priori*, plus moral que tout un chacun et qu'il faut donc l'aider à demeurer honnête ; d'où la nécessité de quelques textes réglementaires, et surtout des moyens et de la volonté pour les faire appliquer. « De telles interventions, concernant une minorité des couples à risque resteraient dans un cadre thérapeutique », prétend Taguieff (p. 213). Mais sait-il ce que sont ces « risques » dont l'industrie de la biomédecine prétend nous protéger ? Ou bien pense-t-il que c'est à cette même industrie d'apprécier les risques à refuser et qu'il suffit donc de faire confiance à ceux qui savent ? Ou encore pose-t-il que c'est à chacun de définir la nature des risques acceptables pour ses propres enfants et alors, comment sait-il qu'il s'agirait d'une « minorité de couples » ?

Quand Taguieff écrit que « l'eugénisme est une forme d'interventionnisme d'État » et qu'il est mis en œuvre « au moyen de mesures coercitives » (p. 208), il témoigne d'un manque d'imagination. L'incitation matérielle en cours à Singapour, pour favoriser la procréation des individus diplômés⁹ ne comporte aucune mesure coercitive ; pourtant cet interventionnisme d'État, même s'il a toute chance de se révéler sans aucun impact génétique, est bien une mesure eugénique. La pratique volontaire d'une sélection de l'enfant à naître, parmi de nombreux embryons disponibles, serait encore une attitude eugénique, même en l'absence d'interventionnisme d'État ou de me-

sures coercitives. Et Taguieff, en ce point de sa démonstration, semble oublier qu'il a reconnu plus haut « une imprégnation eugéniste des mentalités autour du rejet de l'enfant handicapé... » (p. 203). On est en droit de contester la conclusion qu'« il n'y a pas d'eugénisme démocratique » (p. 203) et Taguieff ici se prend au piège qu'il a dénoncé ailleurs¹⁰ d'une assimilation abusive entre eugénisme et totalitarisme. S'il est vrai qu'on a connu jusqu'ici « un imaginaire eugénique, des intentions eugéniques sans effets et des pratiques pseudo-eugénistes dans les démocraties pluralistes » (p. 203), en quoi ce bilan rassure-t-il sur l'avenir ? Si les intentions sont restées « sans effets » et si les pratiques ne furent que « pseudo-eugénistes », c'est que l'imaginaire eugénique était privé de l'instrument d'intervention adéquat. Comme je l'ai montré ailleurs¹¹, l'apparition d'une nouvelle cible, l'embryon, et de nouvelles capacités techniques, la génétique moléculaire, ont complètement modifié la perspective eugénique : l'intervention devient simultanément indolore et efficace. Dès lors, et en l'absence de contraintes, on voit mal pourquoi l'imaginaire eugénique ne ferait pas alliance avec les intérêts des professionnels, avec ceux des industriels, et ultérieurement avec ceux de l'État, sans que la démocratie pluraliste en soit déjà renversée. En revanche, on voit bien qu'un tel processus est de nature irréversible, parce qu'il se renforcera sans cesse de perspectives et de performances toujours nouvelles, et c'est justement la nature irréversible des pratiques qui justifie le principe de précaution.

9. Le postulat naïf d'une relation directe entre l'intelligence et l'obtention de diplôme a amené le gouvernement de Singapour à inventer un eugénisme qu'on pourrait qualifier de « libéral-capitaliste » : les diplômés sont récompensés quand ils font ensemble un enfant, et les non-diplômés sont récompensés quand ils n'en font pas... Voir J. Testart, *le Désir du gène*, op. cit., p. 64-65.

10. P.-A. Taguieff, « Sur l'eugénisme : du fantasme au débat », *Pouvoirs* 56, 23-64, 1991.

11. J. Testart, *le Désir du gène*, op. cit. ; *la Procréation médicalisée*, Paris, Flammarion, coll. « Domino », 1993.

Je n'ai personnellement jamais revendiqué la « dignité du patrimoine génétique de l'humanité » (p. 210), ni traité de la « fabrication future de monstres, de parahumains ou de posthumains de type transgénétique » (p. 211). Taguieff doit choisir si c'est à moi ou à Noëlle Lenoir ou à d'autres qu'il prétend répondre plutôt que créer la confusion par la juxtaposition de citations d'origines différentes et supposées indiquer la cohérence d'un même point de vue¹². De même il s'efforce de démontrer l'intérêt de la thérapie génique somatique comme s'il s'agissait d'un point en discussion alors que j'ai moi aussi souligné que « le principe de la thérapie génique, même germinale, ne me paraît pas condamnable, pourvu qu'on s'assure de son innocuité et qu'on la réserve à des anomalies¹³... ».

La conclusion de Taguieff est donc qu'« ainsi redéfini, par convention, le terme d'eugénisme désigne un ensemble de représentations, d'aspirations et de pratiques qui demeure dans les limites de l'humanisme médical » (p. 214). On n'est guère rassuré, surtout si on accepte la définition proposée plus haut (p. 212) de la médecine comme « art de remodeler l'homme ». Taguieff semble se rallier à cette conception de l'« humanisme médical » selon Tristan Engelhardt, conception qu'il oppose à celle de Hans Jonas. Dès lors il peut approuver que « la médecine, en ce sens, implique une conception normative de la nature humaine ». Mais comment contenir cette conception normative « dans les limites de l'humanisme médical » ? Et quelle garantie, contre des

pratiques en dérive, nous apporte d'avoir « redéfini, par convention, le terme d'eugénisme » ? On ne peut se satisfaire de mots quand des marchés énormes s'ouvrent à des marchés et des intérêts absolument concrets¹⁴.

Ce *credo*, finalement scientifique, de P.-A. Taguieff n'est donc pas « une réponse » ; les questions demeurent posées. Puisqu'il prétend éclairer les définitions de l'eugénisme, rappelons celle qu'en donnait en 1904 Francis Galton, l'inventeur même du mot : « Étude des facteurs socialement contrôlables qui peuvent élever ou abaisser les qualités raciales des générations futures, aussi bien physiquement que mentalement ». On ne décèle ici aucune manifestation « d'interventionnisme d'État » ou projet de recourir à des « mesures coercitives »... C'est pourtant à partir de cet eugénisme-là que des dizaines de milliers de personnes ont été stérilisées autoritairement dans nos pays démocratiques. On peut admettre que cette violence, tellement visible, serait aujourd'hui inacceptable mais on ne peut croire qu'un consentement à l'eugénisme ou même une revendication eugénisme des citoyens, échapperait à tout désir ou obligation de normativité. « La réalisation du projet de cartographie et de séquençage du génome humain mettra dans les mains des décideurs (il s'agira de les définir de façon démocratique) les instruments d'un contrôle à peu près illimité de la descendance¹⁵ »... C'est Taguieff qui l'écrit mais il ne s'inquiète pas de la nature et de la mise en place d'un contre-contrôle car l'« individualisme éthique est la plus crédible garantie contre un interventionnisme

12. Rappelons ici que Noëlle Lenoir s'est formellement déclarée favorable au diagnostic préimplantatoire pourvu qu'il soit réservé à un nombre réduit de laboratoires, voir *Aux frontières de la vie*, tome 1, Paris, Documentation française, 1991, p. 60.

13. *Esprit*, février 1994, *op. cit.*, p. 179.

14. Selon Bernard Barataud, président de l'Association française de lutte contre la myopathie (AFM) et grand prêtre du Téléthon, le marché de la génétique médicale en l'an 2000 sera de 200 milliards de dollars (*le Monde*, 24 mars 1994).

15. P.-A. Taguieff, *le Journal du CNRS*, mai 1990, p. 20.

Repères

eugéniste d'État » (p. 207). Cette confiance dans « l'individualisme éthique », qui paraît s'inspirer du naturalisme ou du rousseauisme fustigés par l'auteur, ne rassurera pas tout le monde mais permettra que s'épanouissent les avancées techniques, dans la bienveillance générale et hors de la vigilance nécessaire à leur contrôle. Il y a bien une manière Taguieff de prétendre débattre, en contournant les questions mêmes du débat et en accablant tout contestataire de qualificatifs infamants, lesquels sont plutôt stéréotypés. Ainsi, à l'occasion d'un texte défensif sur un sujet apparemment étranger au nôtre¹⁶, P.-A. Taguieff use des mêmes vocables qu'à notre encontre pour fustiger d'autres contradicteurs : « dénonciation litannique », « accusation démonisante », « imprécation », « phobie », « nouvel obscurantisme... » et démontre la même incrédulité devant d'autres évidences : « la crainte de la manipulation fait rêver d'interdictions¹⁷ ».

La génétique moléculaire en général, et le diagnostic génétique des pathologies en particulier, en sont encore aux balbutiements. Il y a plus de quarante ans, Jean Rostand, malgré son admiration sans borne pour la démarche scientifique et le progrès médical, doutait qu'on en arrive à maîtriser la santé comme on le prétendait déjà : « Est-on bien sûr que ceci ou cela, par quelque mécanisme indirect et insoupçonné, ne compense pas, et au-delà, le fâcheux effet dont on l'incrimine, et que sa suppression, en fin de compte n'ira pas juste à l'encontre de ce qu'on recherche ?... Je suis porté à suspecter, dans les réactions de l'organisme humain, une si grande complexité que je doute qu'on les puisse prévoir avec certitude¹⁸ »... Je suis de ceux

qui ne reconnaissent pas au gène le pouvoir d'expliquer le vivant¹⁹, mais il faudrait être aveugle pour nier les capacités de la génétique moléculaire à découvrir des éléments cachés de l'identité. Surtout il faut être bien insouciant pour ne pas lier la proposition technique avec la création, ou la révélation, de nouveaux besoins et ainsi discuter de l'incidence du DPI en fonction seulement de ses prétentions et capacités actuelles²⁰. Mettre le doigt dans le DPI en acceptant son assistance dans quelques cas particulièrement douloureux et justifiés, c'est s'engager à lui confier progressivement tout le génome puisque nul n'est à même de proposer comment contenir son effet d'expansion. Alors on voit mal pourquoi n'apparaîtraient pas de nouvelles discriminations entre les personnes puisqu'on saurait établir des hiérarchies structurelles parmi les personnes potentielles. Il faut « repenser l'antiracisme pour le transformer en un combat contre toutes les discriminations et ségrégations » a justement déclaré P.-A. Taguieff²¹. La revendication de supériorités ou infériorités génétiques, plutôt que le constat de différences individuelles, ouvre la porte à de nouvelles ségrégations.

Jacques Testart

19. Voir Richard Lewontin, « Le rêve du génome humain », *Écologie politique*, hiver 1993, p. 125-132. Plusieurs éminents biologistes américains se sont récemment élevés contre le « mythe génétique », tels Richard Strohman de l'université de Berkeley (*Epigenesis: the missing beat in biotechnology*, Bio/Technology 12, 1994, p. 156-164), ou Ruth Hubbard de l'université de Stanford (*Exploding the gene myth*, Boston, Beacon Press, 1993, 206 p.).

20. C'est en prenant en compte ces perspectives, et les responsabilités propres du chercheur, que j'avais appelé, il y a huit ans, à un contrôle éthique en amont de la recherche, voir *L'Œuf transparent*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1986.

21. Interview de P.-A. Taguieff, *Globe Hebdo*, 21 juillet 1993.

16. P.-A. Taguieff, « Qu'est-ce qu'un débat démocratique ? », *Esprit*, janvier 1994, p. 112-136.

17. *Ibid.*, p. 136.

18. J. Rostand, *la Vie cette aventure*, Paris, Éd. de la Table ronde, 1953, p. 167.